

LPO Info

Franche-Comté

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

EDITO

Que dire, que penser !

Après avoir lu le livre de Pierre Athanaze (le livre noir de la chasse) je suis resté stupéfait sur les pratiques de la chasse en France :

- j'étais attristé par le fait que nous soyons les champions d'Europe en espèces chassées,
- j'étais atterré par le statut aberrant des nuisibles,
- j'étais complètement agité par les pratiques d'un autre siècle des chasses "dites traditionnelles" (la tenderie) ! les ortolans, les palombes, les pinsons, etc,
- j'étais "scotché" par les chasses à la glu,
- j'étais révolté par les batailles concernant les chasses au sein de cols devenus mythiques (le col de l'Escrinet),
- j'étais scandalisé par les massacres collectifs,
- j'avais mon sang qui se glaçait en lisant le fait que la chasse puisse se poursuivre quand les oiseaux meurent de froid,
- j'étais indigné par la violence des déterrages des blaireaux,
- j'étais stupéfait par les braconnages dans les espaces protégés,
- j'ai eu peur en lisant les lignes sur les menaces à l'encontre des protecteurs de la nature, les passages à tabac, les saccages restés impunis, les menaces, etc,
- j'ai suffoqué en lisant le passage sur la gestion calamiteuse des sangliers, que dire de la publicité de la chasse dans les écoles...

J'ai apprécié que Pierre Athanaze donne des pistes pour l'avenir (libérer les citoyens de la chasse, retrouver un véritable droit d'accès pour la faune sauvage, considérer l'animal sauvage comme un être sensible, protéger réellement les espaces et les espèces, aller vers plus de démocratie, plus de dialogue, instaurer une indispensable réforme des structures cynégétiques, création d'un ministère de l'environnement !) en me disant secrètement que ce livre délivrait un message d'espoir même s'il décrivait des actes terribles, pour certains insoutenables, abominables.....ce ne sont pas les qualificatifs qui manquent. Ce livre vous renvoie à une question que l'on a au plus profond de soi : "qu'est-ce qui engendre de telles violences, de telles barbaries venant de siècles passés et que l'on pourrait facilement croire révolus ?". Alors que je méditais sur le livre de Pierre Athanaze, tout près de chez moi à Noroy-le-Bourg des personnes détruisaient des espèces protégées sur le site de la Fondation des chasseurs, géré par la de la fédération de chasse de la Haute Saône (située partiellement en zone Natura 2000). Bien entendu,

...Suite de l'édito p.4



2

Agenda

4

Infos de la LPO

- Affaires en justice
- Ouvrage avifaune
- Chronique de Jean-Louis
- Médiation faune
- Gravière de Pagney
- Actus de la réserve
- Refuge LPO Étang des Forges

16

Groupes locaux

20

Balade nature Malsaucy



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

agenda

Janvier

Samedi 18 et dimanche 19 janvier

Comptage et observation des oiseaux d'eau

- Saint-Loup/Semouse (70), *Marie Pierson* (03 84 40 38 30) et *Jean-Marc Gérard*
- Biaufond (25), *Noël Jeannot, les Gazouillis du Plateau* (03 81 44 08 61)
- Bassin du Drugeon (25), *Dominique Michelat, Association pour la protection du Val du Drugeon* (03 81 39 37 79)
- Malsaucy (90), *Bernard Marconot* (*bernard.marconot@gmail.com*)
- Osselle et Saint-Vit, *Alain Fonteneau* (06 82 49 48 71)
- Plaine de Pontarlier, *Christine Piotte* (03 81 38 17 20)
- Lac de Vaire (70), *Jean-Marc Gérard* (03 84 76 55 22)
- Lac Saint-Point (25), *Laurent Beschet* (03 81 69 66 78)
- Lac de Remoray (25), *Bruno Tissot* (03 81 69 33 95)
- Trévenans (90), *Georges Lignier* (03 81 93 29 88)
- Gray (70), *Bernard Viennet* (03 84 65 06 15)

Dimanche 19 janvier - Marnay (70)

"Les Canards hivernants" - Comptage annuel Wetlands International - Anciennes gravières de Marnay (70) - Rdv à 9 heures - Parking du stade à Marnay - *Groupe Local d'Audeux / Samuel Maas* (06 10 17 43 14)

Samedi 25 janvier - Rougemont (25)

Baguage d'oiseaux dans le cadre du thème "Mangeoire" - Nombre de participants limité, réservation obligatoire - *Pierre Piotte* (03 81 80 27 66)

Dimanche 26 janvier - Glay (25)

Les oiseaux à la mangeoire - Groupe local du Pays de Montbéliard - *Georges Lignier* (03 81 93 29 88)

Février

Journées mondiales des zones humides

Dimanche 2 février

- Brebotte (90) - Sortie nature - Groupe local du Pays de Montbéliard - *Georges Lignier* (03 81 93 29 88)
- Kembs (68) - Rdv 8h15 au parking d'Auchan à Bessoncourt - *Jean-Claude Chevrot* (03 84 28 85 05)

Dimanche 9 février - Le Fanel - CH

Sortie du groupe local au Fanel - *Groupe local de Besançon/Montfaucon - Annie Manchon* - 06 86 89 97 16 *annie.manchon0120@orange.fr*

Février (date à définir) - Lons-le-Saunier

Journée inter groupe locaux sur le thème des actions de protection de la chevêche - *Groupe local de Lons-le-Saunier / Jan Siess* (06 88 20 24 32)

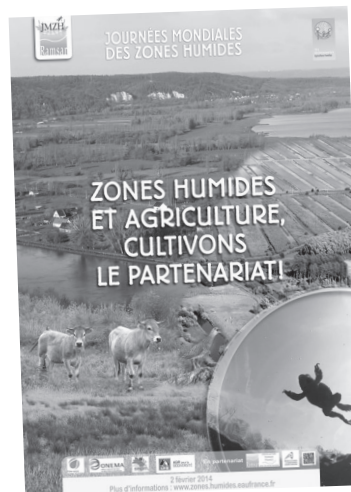
Samedi 15 et dimanche 16 février

Comptage et observation des oiseaux d'eau

Lieux et contacts, voir 18 et 19 janvier

Venez nombreuses et nombreux aux animations de la Journée mondiale des zones humides

<http://www.zones-humides.eaufrance.fr>



Samedi 22 février - Ougney-Douvot (25)

A la découverte des oiseaux du printemps - Rdv à 9h au parking rue de la Gare à d'Ougney les Champs - Sortie organisée par le Site Natura 2000 de la Moyenne Vallée du Doubs - *Renseignements à la LPO* (03 81 50 43 10)

Samedi 22 février - Rougemont (25)

Sortie Chevêche d'Athéna - Rdv à 19h30 à la place centrale - Prospection aux alentours dans les villages voisins - *Pierre Piotte* (03 81 80 27 66)

Fréquence Grenouille

Du vendredi 14 au dimanche 16 février - Pontcey (70)

Installation du dispositif de protection des amphibiens - Chantier écovolontaire - *Christophe Morin* (06 64 29 52 24)

Fin février/début mars - Réunion des observateurs

Date exactes et lieux à définir - *contacter la LPO*

Mars

Samedi 15 mars Nans (25)

Sortie oiseaux rupestres - Rdv à l'entrée du village en venant de Cuse (25) - *Pierre Piotte* (03 81 80 27 66)

Samedi 15 mars - Saône (25)

A l'aube du printemps, les oiseaux chantent ! - de 9h à 12h Balade d'observation et écoute des chants - *Réservation obligatoire* (03 81 55 48 75/ *syndicat.maraisdesaone@wanadoo.fr*)

Samedi 14 et dimanche 15 mars

Comptage et observation des oiseaux d'eau

Lieux et contacts, voir 18 et 19 janvier

Du vendredi 21 au dimanche 23 mars - Les Piards (39)

Séjour nature "Sur les traces des mammifères du Haut-Jura" - Découvrez les merveilles de la faune et des paysages jurassiens à l'occasion d'un séjour de 3 jours, accompagné d'un animateur de la LPO - *Renseignements à la LPO - Réservation Jura Tourisme* (03 84 87 08 88)

Retrouvez le calendrier des animations nature de la LPO Franche-Comté sur franche-comte.lpo.fr (rubrique "partager")

Dimanche 23 mars - Quincey (70)

Oiseaux du printemps - balade aux abords du village - *Bernard Marchiset* (marchiset@club-internet.fr ou 06 73 84 71 95)

Dimanche 23 mars - Dampierre-sur-le-Doubs (25)

Sortie nature - *Groupe local du Pays de Montbéliard - Georges Lignier* (03 81 93 29 88)

Samedi 29 mars - Besançon

La parade des oiseaux - Refuge LPO Ceinture verte du centre ancien - De 14h à 17h - Lieu et horaire de rdv communiqués au moment de l'inscription - Sortie organisée et financée par la Ville de Besançon - *Inscription obligatoire à la LPO Franche-Comté* (03 81 50 43 10)

Dimanche 30 mars - Brebotte (90)

Sortie nature du Groupe local du Territoire de Belfort *David Maire* (06 08 21 40 44)

Avril

Samedi 5 avril - Dole (39)

A la découverte des pics et des oiseaux de la Corne des Épissiers - Sortie organisée par le Grand Dole / Site Natura 2000 de la Forêt de Chau - *Renseignement à la LPO*

Samedi 12 et dimanche 13 avril Oiseaux de printemps

Samedi 12 avril

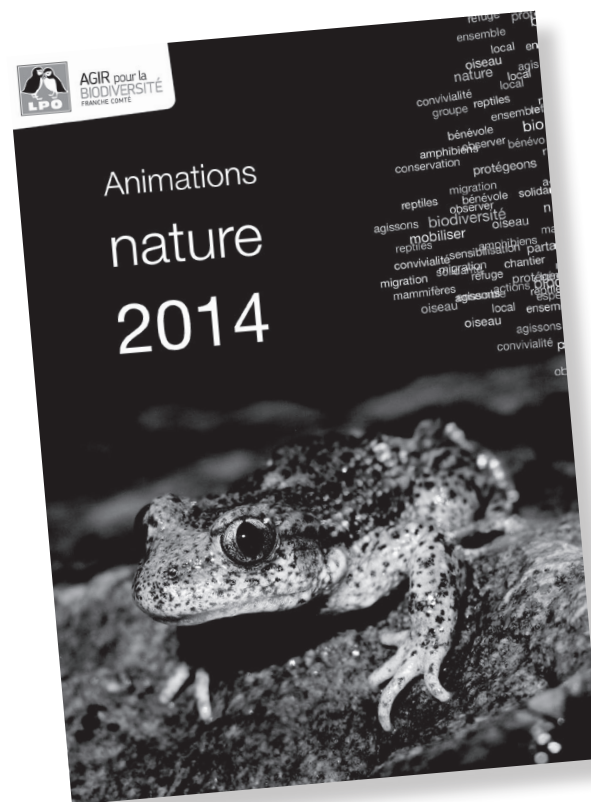
- Saône (25) - Enquête "Héron"- de 14h à 17h - Participation et comptage des hérons cendrés dans le cadre de l'enquête régionale - *Réservation obligatoire* (03 81 55 48 75/ syndicat.maraisdesaone@wanadoo.fr)
- Besançon - Les oiseaux des collines - Les vergers du Rosemont - De 9h à 12h - Lieu et horaire de rdv communiqués au moment de l'inscription - Sortie organisée et financée par la Ville de Besançon - *Inscription obligatoire à la LPO Franche-Comté* (03 81 50 43 10)
- Vesoul-Vaivre - Oiseaux de printemps dans la plaine humide - Rdv 8h au parking du camping du lac de Vesoul-Vaivre - matinée - *Jean-Marc Gérard* (03 84 76 55 22)

Dimanche 13 avril

- Noroy-le-Bourg (70) - Oiseaux du printemps - *Bernard Marchiset* (marchiset@club-internet.fr ou 06 73 84 71 95)
- - Pesmes (70) - "Les Oiseaux du Printemps" - Balade ornitho à l'écoute des chants d'oiseaux - Anciennes Forges de Pesmes (70) - Rdv à 8h30 sur place - *Groupe Local d'Audeux / Alain Fonteneau* (06 82 49 48 71)

Samedi 19 avril - "Rallye" herpétologique

A la recherche des amphibiens et des reptiles *Nathalie Dewynter - LPO* (03 81 50 43 10)



Samedi 19 et dimanche 20 avril - Brussey (70)

Baguage d'oiseaux - Jour 1 : mise en place de 14h à 16h puis baguage de 16h à la nuit - Jour 2 : baguage du lever du jour à midi puis démontage - *Maison de la Nature de Brussey et Pierre Piotte* (03 81 80 27 66)

Dimanche 20 avril - Besançon

Journée migration au Fort de Bregille *Alain Fonteneau* (06 82 49 48 71)

Samedi 26 avril - "Rallye" herpétologique

A la recherche des amphibiens et des reptiles *Nathalie Dewynter - LPO* (03 81 50 43 10)

Dimanche 27 avril - Vallée de la Loue

Sortie découverte des oiseaux en vallée de la Loue - *Groupe local de Besançon/Montfaucon - Annie Manchon* 06 86 89 97 16 - annie.manchon0120@orange.fr

Dimanche 27 avril - Chargey-les-Port (70)

Rdv à 8h à l'église de Purgerot - matinée *Jean-Marc Gérard* (03 84 76 55 22)

Dimanche 27 avril - Brognard (25)

Circuit autour de Brognard - *Groupe local du Pays de Montbéliard - Georges Lignier* (03 81 93 29 88)

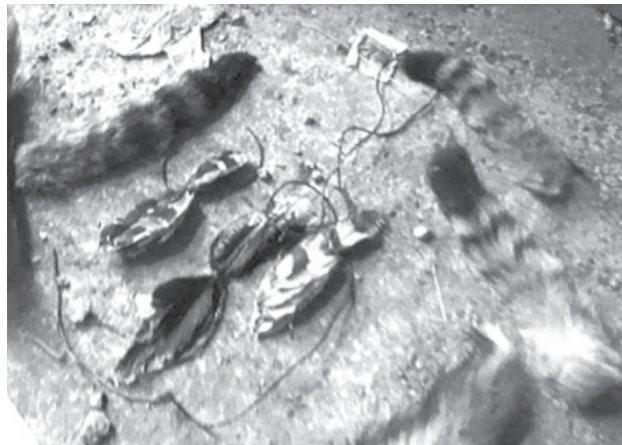
infos de la LPO

agissons pour la biodiversité!

...Suite de l'édito



Chat forestier, espèce protégée, à Noroy-le-Bourg (70)



Queues de chats forestiers et de rapaces protégés à Noroy-le-Bourg (70)

je fais confiance aux agents de l'ONCFS et à la justice pour mener à bien l'enquête concernant ces massacres. Mais il s'agit dès maintenant de condamner, et de faire condamner ces actes répréhensibles, odieux, abominables. Que dire, que penser de ce qu'il doit "rester" de la pelouse sèche abimée sur ce terrain et du saccage dont on peut aisément imaginer l'ampleur sur la faune ? Que dire, que penser des subventions de l'État et de l'Europe versées à la fédération des chasseurs pour gérer cette zone Natura 2000 ? Que dire, que penser de la subvention du Conseil général de 96 000 € versée à la fondation des chasseurs pour acquérir ce terrain ?

Plus généralement, que dire, que penser lorsque l'on sait que l'ONCFS est présidé par les chasseurs ? Que dire, que penser des interventions dans les écoles de la région par des chasseurs, y compris dans des formations de type Bac Pro ou BTS, alors qu'en même temps la destruction d'animaux se pratiquait à Noroy-le-Bourg sans vergogne et en toute quiétude ; ceci en grande cohérence avec les messages clairs de toutes parts des chasseurs contre les prédateurs, petits ou grands, à poil ou à plume ? D'ores et déjà, au vu des articles, on ne peut être que scandalisés que de tels actes soient perpétrés à l'encontre d'espèces protégées encore de nos jours. Pouvait-on penser qu'une telle gestion de la faune sauvage en ce début de siècle pouvait exister ?

On peut aussi déplorer au niveau régional le tir d'un bécasseau variable, d'un chevalier sylvain, et tout ce qui n'est pas connu dont on ne peut que soupçonner l'ampleur.

Mais que l'on soit sûr d'une chose, cela ne fait et ne fera que renforcer notre combat pour que la biodiversité soit préservée, que nos enfants et petits enfants soient fiers de ce que nous leur léguerons malgré les actes de barbarie commis. Ne nous laissons pas aller à un pessimisme schizophrénique, témoignons, indignons-nous, comme le disait Stéphane Hessel "Créer, c'est résister. Résister, c'est créer", alors résistons, créons, soyons les colibris de Pierre Rabhi (qui appelle à "l'insurrection des consciences") pour pouvoir dire "j'ai fait ma part", nous avons toutes et tous notre part, si petite soit-elle à faire face à l'ignominie, face à des actes indignes... Ne serait-ce que transmettre et transmettre

encore. Soyons des "semeurs d'espérance" même si on sait que c'est laborieux, notre labeur ne sera pas vain et notre repos plus serein. Servons-nous de ces actes commis au sein de notre région pour faire, chacun en 2014, un nouvel adhérent, notre voisin, notre collègue de travail, un ami... c'est peut être un naturaliste en sommeil, et au final c'est la biodiversité qui ne pourra que s'en réjouir.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous, à chacun un nichoir plein d'espoir et d'espérance, agrémenté de bonheur et de joie pour vous et vos proches.

PS : lire les articles de l'Est Républicain (août 2013), plusieurs reportages sur France 3 Franche-Comté, etc.

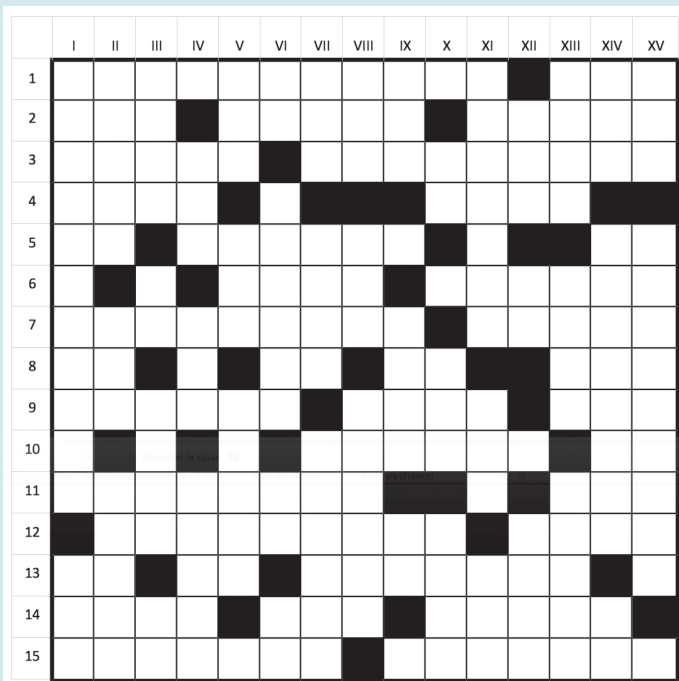
Bernard Marchiset, Trésorier de la LPO Franche-Comté

Dernière minute : Quatre cadres de la fédération de chasse de Haute-Saône ont été mis en examen pour destruction d'espèces protégées en bande organisée. Le président, le directeur, le directeur technique et le secrétaire de la fédération de chasse de Haute-Saône ont été placés sous contrôle judiciaire par le juge d'instruction.

Martre piégée illégalement à Noroy-le-Bourg (70)



Mots-croisés ornitho - Pour déterminer un oiseau...



Par Nicole et Bernard Marconot

Horizontal

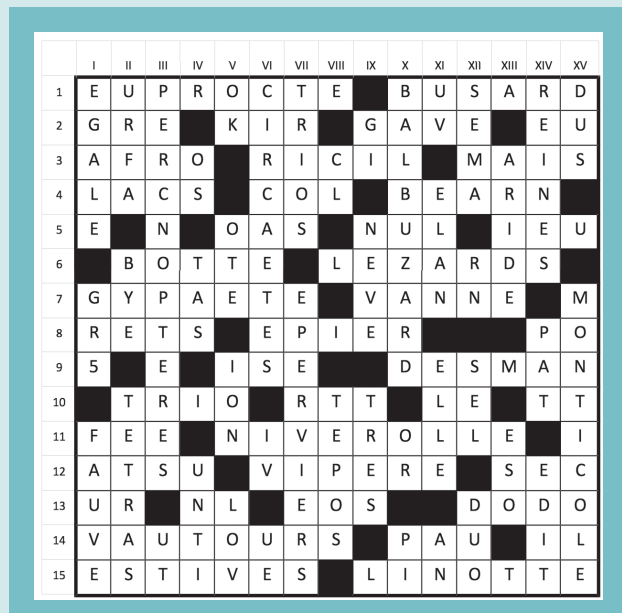
- De couleur brun-roux chez la mésange à longue queue. Fatigué.
- Rivière alsacienne. Une partie de la patte non emplumée. Descente d'organe.
- Poison. Plumes d'une partie de l'aile.
- Très développé chez les rapaces. Foyer.
- Initiales d'une ex secrétaire de la CFDT. Il est vert chez la sarcelle d'hiver. Symbole chimique numéro 24.
- Peut qualifier un rougequeue ou un martinet. Qualifie la barre blanche du pinson des arbres.
- Maladie pouvant se caractériser par un plumage blanc. Epée.
- Id est. Règle. Lettre grecque. Attrapa.
- La primaire est plus longue que la secondaire. Ça a l'air bon ! Ancien sigle d'un parti.
- Au sommet de la mandibule supérieure. Deux romain.
- Très caractéristiques chez une espèce de pouillot rare en Franche-Comté. Association présidée par Hubert Reeves.
- Caractéristique de la panure. Verne.
- Nom de Madame chez Orsenna. Santa... Relative à la queue.
- Prénom turc. Méthode de stérilisation du lait. Pierre précieuse.
- Celle de la mésange bleue est très caractéristique. Du même côté du rachis.

Vertical

- Plumes différentes de 3 horizontal. Très caractéristique de tous les oiseaux.
- Animal de compagnie. Général sudiste. Ville du Yémen.
- Artiste peintre suisse. Fleuve sibérien. Groupe de musique celtique. Troisième personne.
- Appareil volant. Pas ailleurs. Pédopsychiatre.
- Indien d'Amérique. Prend sa source dans les Alpes suisses. Village de Hongrie.
- Note du diapason. Ligne rectiligne. Terminer la messe (phon). Do.
- Sculpteur strasbourgeois. Département picard. Lance.
- Moitié d'Israël. Technique d'imagerie médicale. Lettre grecque. Raisin.
- Costa ... sarde. Victor Hugo et Napoléon l'ont connu. Prénom de Jintao.
- Possessif. Groupe de rap marseillais. Suffixe géométrique.
- Echassier à large bec. Trenet l'a chantée. A des.
- A l'arc ou au fusil ! Champion. Ville de Toulouse-Lautrec.
- Entre l'œil et le bec. Fusion nucléaire maîtrisée. Malmaison dans les Hauts de Seine.
- Agence Spatiale Européenne. Celui du bruant jaune est brun-roux. Dessous de bras (phon).
- Possessif pluriel. Permettent à l'oiseau de changer de direction ou de freiner.

Solutions dans le prochain numéro

Solutions du précédent numéro :
En passant par les Pyrénées...



Affaires en justice

Tir groupé des chasseurs !

Plusieurs plaintes avec constitution de partie civile ont été déposées par la LPO Franche-Comté cet automne.

Tout d'abord, à Noroy-le-Bourg en Haute-Saône, pour des faits de destruction d'espèces protégées constatés sur la réserve cynégétique qui appartient à la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage qui en a confié la gestion à la fédération départementale des chasseurs de Haute-Saône. L'enquête de l'ONCFS a montré qu'entre 2010 et 2013, plus de 250 animaux, dont 80 % relèvent du statut d'espèce protégée (rapaces, mammifères), ont été capturés et détruits sur le site. Des stagiaires de la fédération haute-saônoise ont affirmé aux services de l'ONCFS qu'ils avaient été obligés "d'exterminer toutes les espèces nuisibles" au gibier de chasse (faisans et lapins de garenne) que la réserve est censée favoriser. Des primes auraient également été versées à ceux apportant la preuve de la destruction de telles espèces capturées sur ce site.

Rappelons que la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Saône (comme d'ailleurs toutes les autres fédérations départementales de chasse) est agréée au titre de la protection de la nature !!! Bien entendu, si ce massacre organisé est confirmé, la LPO Franche-Comté demande que cette fédération perde son agrément.

Les chasseurs du Doubs ne sont pas en reste ! Des plaintes sont également en cours suite à des tirs sur deux espèces de limicoles protégés (chevalier sylvain et bécasseau variable) à Frasne, dans la vallée du Drugeon. Outre les infractions relatives à la destruction d'espèces protégées, les chasseurs concernés ont également été verbalisés par les agents de l'ONCFS pour non respect du PMA "Gibier d'eau" (Prélèvement Maximal Autorisé).

Enfin, hors affaire de chasse cette fois ! La LPO Franche-Comté a également déposé une plainte pour capture et détention illégales de chardonnerets élégants à Besançon. Les deux individus interpellés début septembre exerçaient dans une friche industrielle à l'aide de gluaux et de cages contenant des appelants.

Emmanuel Cretin

Queues d'autour des palombes et de buses à Noroy-le-Bourg (70)



Protéger la gélinotte des bois

Une mobilisation plus que jamais nécessaire...

Cet été et suite à la demande de la Fédération des chasseurs du Jura de pouvoir de nouveau chasser la gélinotte des bois, la LPO Franche-Comté a affirmé son opposition à la reprise du tir de la gélinotte des bois par les chasseurs jurassiens. Il ne s'agit aucunement d'une position idéologique, mais d'une exigence citoyenne de cohérence écologique et sociétale.

Nos arguments, basés sur les éléments suivants, ont été entendus et, fort heureusement, le Préfet a maintenu le plan de chasse à zéro individu contrairement à la demande des chasseurs du Jura.

La gélinotte des bois est un oiseau rare et menacé des forêts jurassiennes. De la famille des tétraonidés, petite cousine du Grand Tétras, elle occupe aujourd'hui les forêts d'altitude après avoir régressé ces dernières décennies sur l'ensemble de la Franche-Comté où elle était autrefois répandue. Depuis près de 20 ans, il n'est autorisé aucun tir de cette espèce chassable dans le Jura. Certes cette absence de tir n'a pas suffi à lui redonner la dynamique souhaitée, mais elle reste une condition cohérente de conservation.

La LPO Franche-Comté a affirmé qu'elle ne suivait pas les arguments avancés par la Fédération des chasseurs et estime qu'il est déraisonnable de chasser de nouveau une espèce menacée de longue date en France et en Franche-Comté (catégorie Vulnérable de la Liste Rouge régionale par validation du CSRPN en janvier 2008) sous prétexte qu'il y aurait une amélioration des populations depuis quelques années en certaines localités du Haut-Jura. Cette vision trop locale et à court terme n'est pas digne d'une gestion cohérente, visionnaire et réfléchie de la biodiversité de notre région. En effet, le sursaut noté localement pour l'espèce peut être dû à des facteurs fragiles et temporaires (météorologie printanière de la dernière décennie par exemple), mais aussi à des facteurs inconnus.

Rappelons que l'espèce était encore présente et chassée en plaine dans les années 70, alors qu'aujourd'hui elle ne trouve une situation acceptable qu'au delà de 800-1000 mètres d'altitude. Il est inconcevable à l'heure actuelle de prendre le risque d'affaiblir cette population refuge qui est fondamentalement vouée à recoloniser les territoires perdus dans le contexte bienveillant des mesures de conservation menées par de nombreux acteurs (État, forestiers, Natura 2000, PNR du Haut Jura, GTJ, certains chasseurs, etc.).

Le maintien d'un plan de chasse nul a le mérite fort de montrer que la chasse de divertissement de quelques-uns n'est pas un enjeu prioritaire sur l'intérêt général et sur la vision à long terme du patrimoine naturel local, départemental et national.

Au delà des arguments biologiques lacunaires et déficitaires déjà évoqués, la LPO Franche-Comté en appelle à la cohérence générale de l'utilisation des territoires naturels sensibles. De nombreux publics (randonneurs, skieurs, forestiers, habitants, etc.) voient leur accès aux forêts du Haut Jura réglementé afin de préserver la quiétude des tétraonidés et espèces compagnes aux périodes sensibles. Comment



Gélinotte des bois © Samuel Maas

envisager qu'une activité de chasse de loisir, potentiellement dérangeante, soit elle autorisée sur ces mêmes territoires ? Une activité visant de surcroît à tirer des individus d'une espèce justement concernée par les démarches de préservation et de quiétude. Avec le risque réel et accru que des femelles de grand tétras soient tirées par erreur comme des gélinottes sont actuellement tirées accidentellement lors de la chasse à la bécasse des bois.

La LPO Franche-Comté se félicite donc qu'un tel signal de cohérence soit donné par l'Etat à l'heure où la biodiversité est contrainte par nos activités et aménagements.

Jean-Christophe Weidmann et Jean-Philippe Paul

Arrêt des battues aux loups !

Fin septembre, le ministère de l'Écologie avait donné le feu vert aux préfets pour autoriser les chasseurs à tirer des loups lors de battues au " gibier ", sur les secteurs concernés par les tirs de prélèvements. Les préfets des Alpes-Maritimes, des Alpes-de-Haute-Provence et de la Drôme avaient autorisé de telles battues. Suite aux recours déposés par l'Association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS), France Nature Environnement (FNE) et FERUS, ces arrêtés ont été suspendus par les tribunaux concernés.

Les juges ont en effet estimé que les tirs en battue par les chasseurs, tels que prévus dans ces arrêtés, sans la présence et le contrôle technique des agents de l'ONCFS, bafouaient le plan national Loup et n'est pas dans l'esprit de la Directive " Habitat " .

L'autorisation de battues pour une espèce protégée au niveau européen constitue indéniablement un recul inacceptable en matière de protection de la nature. Régression d'autant plus déplorable qu'aucun représentant officiel de l'État n'était censé encadrer ces battues, laissant ainsi carte blanche à des chasseurs.

Deux loups ont pourtant déjà été abattus en application de ces arrêtés illégaux !

Alors que cinq départements s'organisent en toute illégalité autour de l'abattage de Canis lupus, 80 % des Français*

Mme Mlle M. Date de naissance : _____
Nom : _____ Profession : _____
Prénom : _____ E-mail : _____
Adresse : _____
Code postal Ville : _____

J'adhère à la LPO et je m'abonne

- 64,50€ • Adhèrent familial + L'OISEAU mag* + L'OISEAU mag Junior⁽¹⁾
 44,50€ • Adhèrent familial + L'OISEAU mag* - 4 n°⁽²⁾
 35,50€ • Adhèrent individuel + L'OISEAU mag* - 4 n°⁽³⁾
 32,50€ • Bienfaiteur + L'OISEAU mag* - 4 n° (90,50€ et plus)

J'adhère à la LPO

- 29,00€ • Adhèrent familial⁽⁴⁾
 20,00€ • Adhèrent individuel⁽⁵⁾
 41,50€ • Bienfaiteur (75€ et plus)

Adhésion rapide
par téléphone au
05 46 82 12 31 ou sur :
<http://monespace.lpo.fr>

Je m'abonne à...

- 19,50€ • L'OISEAU mag* - 4 n°/an
 24,00€ • L'OISEAU mag junior - 4 n°/an
 4,50€ • RAPACES DE FRANCE - 1 n°/an
 44,00€ • ORNITHOS, tarif **non adhérents** - 6 n°/an
 39,00€ • ORNITHOS, tarif **adhérents**

- 27,00€ • Je fais un don à la LPO
 6,10€ • * Frais de port L'OISEAU mag pour l'étranger

TOTAL

Pour les personnes étudiantes, sans emploi ou bénéficiant du RMI ou équivalent, le montant à régler est respectivement de :
(1) = 55,05€ ; (2) = 35,05€ ; (3) = 28,50€ ; (4) = 19,55€ ; (5) = 13€. Exclusivement valable sur l'envoi d'un justificatif validé.

Je règle par :

- prélèvement automatique
 chèque à l'ordre de la LPO ; banque : _____
 carte bancaire n° _____
Date d'expiration _____ cryptogramme* _____
Fait à _____ le _____
Signature : _____ * 3 derniers chiffres du numéro inscrit au dos de votre carte

Adhèrent familial, je précise leurs prénom et date de naissance :

- Je désire recevoir une carte pour chaque membre de ma famille

Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 "Informatique et Liberté", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant. La LPO est l'unique destinataire des informations que vous lui communiquez.

Espace réservé



infos de la LPO

agissons pour la biodiversité!

sont "farouchement opposés à son éradication" et 76 % considèrent que le loup a toute sa place dans la nature en France. Enfin, 75 % des personnes interrogées par l'IFOP jugent inacceptable "que l'État français fasse abattre certaines espèces protégées, telles que le loup, le vautour ou le bouquetin, au motif qu'elles peuvent représenter un risque".

Le gouvernement autorise pourtant systématiquement sa destruction et cède à la pression de seulement 6 % des Français se montrant fermement opposés à sa présence. Les associations déplorent de devoir avoir recours à la justice pour faire respecter la loi et éviter le carnage, quand elles y arrivent à temps... Les mesures de protection des troupeaux (gardiennage et surveillance) ne sont pas encore suffisamment appliquées et contrôlées en France. Les associations de protection de la nature demandent qu'un protocole national, loin des pressions locales, soit mis en place pour évaluer l'efficacité de ces mesures pour chaque troupeau avant de recourir à l'abattage d'un loup.

Combien de temps encore l'État se servira t'il du loup comme bouc émissaire de la crise de la filière ovine ? Combien de temps pour qu'enfin les affirmations et propositions des spécialistes du loup soient reconnues et mises en place par les services de l'État ? Les associations condamnent fermement la politique relayée par le gouvernement.

**Source : Sondage IFOP, commandé par l'ASPAS et One Voice, du 24 au 27 septembre 2013, sur un panel de 1000 personnes représentatives de la population française.*

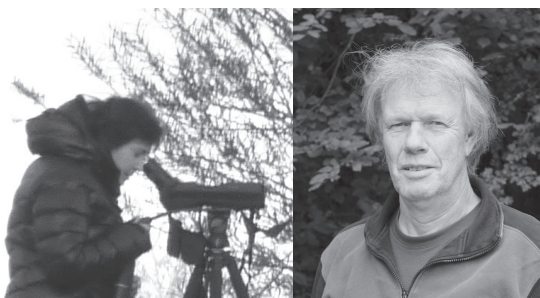
Article tiré du site de Férus - Communiqué du collectif (Aspas, Férus, FNE, LPO, SFEPM, WWF et One Voice)

Emmanuel Cretin, LPO Franche-Comté, Mission "Loup" de FNE et collectif régional "Grands prédateurs"

Nouveau conseil d'administration

Suite à la dernière Assemblée générale, un nouveau conseil d'administration a été élu : Béatrice Bricquet, Jean-Claude Chevrot, Emmanuel Cretin, Samuel Delon, Daniel Goudier, Virginie Heck, Alain Laplagne, Georges Lignier, Frédéric Maillot, Bernard Marchiset, Anne-Lise Peugeot et François Rey-Demaneuf.

Béatrice Bricquet et Samuel Delon, nouveaux administrateurs



Vers un ouvrage de référence sur l'avifaune

Grâce à ces quatre années de prospection atlas, à la structuration et la pérennisation des enquêtes et des suivis, la connaissance régionale atteint des sommets qu'il est nécessaire de valoriser et d'inscrire dans le temps. Il est donc temps de publier un ouvrage régional de référence plus de 30 ans après le dernier atlas. Cet ouvrage a l'ambition de traiter de l'ensemble de l'avifaune régionale et de valoriser tous les suivis; il s'agit d'aller plus loin qu'un simple Atlas. C'est également l'occasion de valoriser la forte mobilisation des observateurs et les résultats obtenus.

Le comité Atlas (Jean-Philippe Paul, coordinateur régional et 39, Emmanuel Cretin (25), Frédéric Maillot (70) et Bernard Marconot (90), Samuel Maas, responsable projet Atlas et Isabelle Leducq-Giroud, coordinatrice connaissance) s'est donc réuni fin août afin de définir les grandes lignes, l'organisation et les objectifs généraux. Suite aux différents appels à bénévoles dans le Bulletin obsnatu, trois comités principalement bénévoles ont vu le jour depuis fin août et se sont déjà réunis : il s'agit des comités de rédaction, d'édition et d'iconographie. L'objectif de publication est envisagé pour fin 2015. Des rédacteurs de fiches espèces seront également indispensables à la réalisation de ce projet.

Comité de rédaction

Les missions principales des membres de ce comité seront de définir la maquette et le contenu du livre, de rédiger une notice d'aide à la rédaction, d'organiser les données et la bibliographie nécessaire, de rédiger les chapitres de synthèse, de centraliser et de coordonner la rédaction des fiches espèces par les rédacteurs, d'assurer la relecture et sa coordination.

Comité iconographie

Son rôle principal est de rechercher et de centraliser les photographies d'espèces et de paysages. L'esthétisme

La chronique de Jean-Louis



Éloge de la lenteur

"De nos jours, tout va trop vite !", dit-on.

Mmmm'enfin, faut voir car dans la nature, certains de mes petits amis, philosophes, prennent encore le temps de vivre.

Alors "J'ai descendu dans mon jardin pour y..."

... Pour y rechercher leurs traces, je les ai trouvés et vous les présente donc.

Ils sont là, bien calmes, à l'abri du soleil, chacun dans son mobile-home nacré.

Cet automne doux et humide leur a été salutaire car, j'en vois partout.

On les dit mal aimés dans les jardins mais, en regardant de près, je les trouve esthétiques, sympathiques et attachants (parfois un peu collants tout de même).

Qu'ils se nomment "*Helix*", "*Cepaea*", "*Trichia*" ou ..., tous sont dotés des courbes magnifiques et harmonieuses, plus ou moins pythagoriciennes ou logarithmiques, dextres ou senestres... (de quoi nous rappeler nos chers TP de mathématiques).

Et, bien élevés, qui plus est ! Je vois ainsi le petit gris, s'essuyer consciencieusement le pied sur le paillason avant d'entrer chez moi.



Que dire aussi de cette grand-mère gironde et éducatrice qui emmène son petit tout au bout du grillage de clôture pour lui faire faire encore un "tour" afin de lui permettre de grandir ?



Et encore de cet autre, altruiste, venu incognito dévorer à belles dents les micro-algues qui salissent ma table de jardin, voyez les traces de sa radula-nettoyeuse .

Il ira même, ensuite, nettoyer les vilains présents laissés sur ma pelouse par la "vilaine" chatte de la voisine (Photo 3)



Aaahhh ouiii, j'entends déjà une rumeur nous parler de répulsifs et de granulés anti-....

"Quelle horreur funeste !" s'écrie ma grive familière (et elle connaît la musique).

C'est vrai que Dame nature lui a confié un rôle régulateur de tous ces "gastro "qui seraient tentés de proliférer à notre insu (mais pas au sien).



Imaginez un jardin sans escargots :

Plus de grive musicienne, plus de gentil hérisson, ni de vers luisants, ni d'Osmies bicolores ni de carabes dorés ni de....

Houlalaaaahhh !

Prenez donc un peu modèle sur ces champions de la lenteur et

laissez vous le temps de réfléchir len-te-ment à l'équilibre de votre beau jardin bio .

Non ?

Ah !

Texte et photos - Jean-Louis Romand

infos de la LPO

agissons pour la biodiversité!

obsnatu
le bulletin



Bulletin Obsnatu n°28 - automne 2013

- Du côté de la vérification
- Le login unique est arrivé !
- Vers un ouvrage sur l'avifaune de Franche-Comté
- Reliefs d'Effraie des clochers, histoire de peuplements associés
- Hérons nicheurs 2014
- Rassemblement d'Édicnèmes criards en automne
- Le Chacal doré : observation anecdotique aux portes de la région
- A propos de la Marmotte des Alpes dans le Haut-Jura
- Comportement nicheur d'un couple de Héron garde-bœufs dans le Jura en 2013
- Trois nouvelles espèces nicheuses en Haute-Saône
- Suivi d'une population nicheuse de Milan royal en Franche-Comté
- Étude et protection des oiseaux prairiaux en Basse Vallée de l'Ognon et en Haute-Saône (70)
- La photo en guise de marquage
- Faits marquants résumés de juillet à septembre 2013

Le bulletin Obsnatu est une publication entièrement numérique disponible sur le site internet de la LPO Franche-Comté (rubrique "publications")
http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20053



des photographies est privilégié. Nous nous fixons l'objectif ambitieux de publier des photographies d'auteurs régionaux prises en Franche-Comté.

Comité édition

Son rôle est de rechercher et d'assurer le lien avec l'éditeur.

Un rédacteur de fiche espèces (vous ?)

Rédiger une ou plusieurs fiches espèces qui traiteront de la répartition et de la tendance de l'espèce en région suivant les consignes et les éléments bibliographiques fournis par le comité de rédaction.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations, devenir rédacteur de fiche espèce, contactez-nous.

Isabelle Leducq-Giroud

Nature en fête 2014

Fort du succès de 2012 pour le Centenaire de la LPO à Port-sur-Saône, le groupe local LPO de Vesoul, avec l'aide de la commune de Port-sur-Saône et de la Communauté de communes de la Saône Jolie, ainsi que la LPO Franche-Comté, repartent dans une nouvelle aventure en 2014, les 11 et 12 octobre.

Un thème "Biodiversité et handicap" pour permettre à deux "mondes" de mieux se connaître, partager et tisser des liens. L'objectif de ce week-end, outre de créer un grand moment de convivialité avec un large public, de faire découvrir des réalisateurs, photographes, etc. c'est de faire signer une convention nationale par les présidents de la LPO, et d'associations qui accompagnent des personnes déficientes intellectuelles ou physiques. Nous devons faire découvrir notre engagement aux personnes porteuses de handicap qui sont généralement proches de la nature et pourtant souvent oubliées. Nous avons le devoir de les associer à nos sorties, à nos activités, de les accompagner, de leur faire partager notre passion. Les personnes porteuses de handicap, si nous leur faisons partager nos valeurs, notre combat pour la biodiversité, sauront nous apporter en retour toute leur spontanéité, leur générosité, leur richesse. Ils n'auront de cesse de nous enrichir de leur bonheur simple d'être avec nous, et nous avons tout à recevoir de ce partenariat entre la biodiversité et les personnes porteuses de handicap, ne serait-ce que par les leçons d'humilité qu'ils nous transmettent.

Avec l'espoir que les Groupes Locaux, les adhérents, les salariés, viendront apporter leur pierre à cet édifice qui demande énormément de sacrifices, mais qui au final, ne l'oublions pas, ne peut être que bénéfique pour le dynamisme de notre association.

D'ores et déjà vous pouvez vous associer à notre aventure : marchiset@club-internet.fr ou laisser un message à la LPO Franche-Comté

Merci d'avance.

Bernard Marchiset, pour le groupe local LPO de Vesoul

Université et LPO Franche-Comté

L'université et la LPO Franche-Comté sont historiquement liées. Certains enseignants-chercheurs, notamment du laboratoire Chrono-Environnement (Unité Mixte de Recherche UFC/CNRS 6249) - états, fonctionnements et dynamiques des biogéosystèmes -, sont des naturalistes chevronnés qui ont participé aux actions du GNFC, devenu par la suite LPO. Certaines actions conjointes ont donc encore lieu grâce à ce passé et des projets continuent à se monter entre les deux structures. Plus récemment, la LPO Franche-Comté s'est rapproché des travaux du laboratoire Théma (UMR UFC/CNRS 6049) - théoriser et modéliser pour aménager -, dont les compétences en modélisation et traitement spatial des données sont une vraie chance pour les stratégies de conservation de la biodiversité. Différents projets ont donc un lien entre les équipes, qui se réunissent annuellement pour faire le point sur le partenariat en cours et à venir. Parmi les échanges ayant lieu, on peut citer : l'intervention de salariés de la LPO Franche-Comté dans le cadre du cursus universitaire des étudiants ; la proposition de stages naturalistes (M1, M2, Licence pro) ; le projet pelotes d'effraies pour les Travaux Pratiques ; mais aussi des projets plus structurants tel que Graphab mené par Théma qui est un outil pour la modélisation des réseaux écologiques (testé notamment avec le jeu de données régionales de Rainette verte) ou encore le Plan National d'Action Milan royal piloté par la LPO Franche-Comté, projet au sein duquel une étude écotoxicologique est menée par Chrono-Environnement. C'est ainsi qu'autour de ces projets, des rencontres régulières ont lieu entre équipes et permettent d'entretenir avec l'université un lien et des échanges qui profitent à tous.

Samuel Maas

Séjours nature 2014

Pour la sixième année, la LPO Franche-Comté organise, en partenariat avec le Comité départemental du tourisme du Jura, deux séjours de découverte de la nature.

Ces séjours, d'une durée de trois jours, ont pour objectif la découverte de la faune sauvage de la région et en particulier des mammifères dans une ambiance conviviale. Accompagnés d'un guide nature de l'association, les participants auront le plaisir de s'immerger dans la nature jurassienne et de découvrir les espèces de mammifères, d'oiseaux et les milieux naturels caractéristiques du massif, de profiter du paysage et du calme de cette nature tout en prenant du bon temps autour d'une table locale.

Le premier séjour aura pour thème "Sur les traces du lynx et des mammifères du Haut-Jura". Du 21 au 23 mars 2014, nous découvrirons les merveilles de nature du Haut-Jura, au pays du chat forestier, du cerf et bien sûr, du grand félin...

Le second séjour, du 19 au 22 septembre 2014, sera axé sur le brame du cerf et les autres mammifères.

Guillaume Petitjean

Un chantier pour la sterne

Le samedi 12 octobre eut lieu le chantier nature organisé par la LPO Franche-Comté, en partenariat avec l'AAPPMA de Lure-Les Aynans, la société Holcim et la ville de Lure. Le but était d'aménager un bout d'îlot sur un plan d'eau appartenant à la Ville et géré par la société de pêche. Pour des raisons de sécurité, les inscriptions étaient limitées. L'adjoint au maire, Michel Noir, était présent en début de chantier, ainsi que 2 journalistes. Sept personnes ont répondu à l'appel afin de permettre au seul couple Haut-Saônois de sterne pierregarin de continuer à nicher les prochaines années (dévégétalisation de la zone concernée, acheminement de granulat mis à disposition par Holcim). Des systèmes anti-prédations ont également été disposés pour les jeunes poussins. Ce chantier a pris place dans le cadre des rendez-vous nature de la Maison de l'environnement de Franche-Comté, avec le soutien de la région Franche-Comté.

Samuel Maas



Le chantier pour la sterne, avant et après © Samuel Maas

Rapport d'activité 2012

Le Rapport d'activité 2012 de la LPO Franche-Comté est disponible à l'adresse suivante : <http://goo.gl/eoFvD4>



Actualités de la Réserve naturelle du Sabot de Frotey

Dans la continuité d'un chantier de jeunes réalisé fin 2012 sur la réserve du Sabot avec les services de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ Vesoul), deux nouvelles journées d'action ont eu lieu les 7 et 8 octobre 2013 (avec le soutien financier du Ministère de la Justice).

Elles ont permis à 4 jeunes (d'environ 16 ans), encadrés par Samuel Alamu, éducateur à la PJJ et les salariés de la Réserve, de tailler en largeur (ponctuellement en hauteur) les haies (en forte croissance lors de cette année humide) de la bordure du chemin d'accès sud de la réserve.

Ce travail alliant écologie et esthétique a permis de restaurer l'ourlet herbacé contre la haie, dont l'ensemble formera à nouveau un milieu apprécié de la petite faune. Cette démarche sera poursuivie en 2014.

Le 14 octobre a été l'occasion d'une visite avec Bertrand Cotte (chargé d'études au Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté), d'abord sur la zone Natura 2000 touchant à l'est la réserve du Sabot (pelouses proche de l'aérodrome de Frotey-Comberjon), puis sur la réserve du Sabot, enfin sur la pelouse communale de Cita à Échenoz-la-Méline (qui vient de bénéficier d'une restauration prometteuse coordonnée par le Conservatoire d'espaces naturels dans le cadre d'un contrat Natura 2000). Ces visites ont permis d'échanger idées et projets dans le but d'une bonne gestion de ces milieux péri-vésuliens remarquables.

Hugues Pinston

Chantier de jeunes sur la réserve © Christophe Morin



Fête de la biodiversité à la Côte de Moini à Quingey (25)

Un objectif majeur de la politique Espace Naturel Sensible du Conseil général du Doubs est de faire découvrir à tout public la richesse et la diversité du patrimoine naturel.

Le vendredi était consacrée à une rencontre des acteurs professionnels œuvrant à la préservation des Espaces naturels sensibles du Doubs. La LPO et les autres partenaires du Conseil général étaient présents.

Le samedi était dédié à l'accueil du public sur la Côte de Moini et naturellement, nous étions également présents pour faire découvrir l'association et nos actions.

Une fête chaleureuse et organisée avec soin par l'association TRI dans des conditions difficiles : les aléas météorologiques ont imposé des ajustements et des décisions de dernière minute mais nous avons été très bien accueillis par cette association dynamique. Les partenaires de cet espace naturel sensible (Conseil Général, Natura 2000, ONF, OPIE, etc.) ont pu présenter leur action sur le site grâce à des visites guidées, des animations et un grand jeu rallye-nature.

Bien sûr, le sale temps, même s'il n'a finalement pas beaucoup plu, avec un plafond nuageux bien bas, a perturbé les activités prévues, notamment sur le stand LPO : le rush migratoire espéré ne s'est pas produit.

Quelques dizaines de personnes sont venues rechercher des informations (dont la réponse à la question rallye de la LPO "D'où vient le nom de l'engoulevent ?") et les échanges ont été riches.

L'œil avisé de Clémence nous a permis de ne pas rater les 3 rapaces qui sont passés en migration : 3 espèces différentes avec notamment un Busard des roseaux et un Faucon hobereau). Les espèces locales, choucas, hirondelles, mésanges et hérons cendrés nous ont permis de travailler nos capacités de détection dans un panorama magnifique.

La visite d'une femelle de Léopard vert (pédagogue), une mante religieuse, un groupe de Bergeronnettes grises qui trottaient sur les toits de l'usine Peugeot, nous ont permis d'apprécier, malgré le calme apparent, quelques originalités du site.

Enfin, lors d'un ultime échange avec un riverain, son témoignage au sujet d'un grand rapace gisant, mort, à proximité immédiate, a permis le lendemain de découvrir un Hibou grand-duc, une espèce plutôt rare dans le secteur. Il est décidément profitable de partager nos connaissances.

Christophe Mauvais et Clémence Lapprand



Sauvetage de moineau domestique

© Christophe Morin



Dispositif de protection d'hirondelles de fenêtre © Christophe Morin

Service médiation faune sauvage

A la date du 25 novembre 2013, 162 affaires ont déjà été traitées parmi lesquelles :

Un sauvetage d'une chouette hulotte prise au piège dans un panneau d'affichage surplombant la voie des Mercureaux. Alertés par un agent de la DIR Est, nous sommes intervenus le jour même pour dégager l'individu qui a été relâché rapidement après avoir vérifié qu'il ne souffrait d'aucune blessure et qu'il présentait un embonpoint satisfaisant ;

Un sauvetage fortuit à la station service de Carrefour à École-Valentin pour décrocher une femelle de Moineau domestique suspendue par une patte, avec du fil nylon, à une traverse métallique ;

Une prise en charge de jeunes martinets sur leur site de nidification au 38 rue Danton dans le cadre d'un chantier de rénovation de toiture conduit par Habitat 25. L'impossibilité technique et financière d'interrompre les travaux jusqu'à l'envol des jeunes martinets a nécessité de notre part plusieurs interventions durant le mois de juillet en fonction de l'avancée des travaux. Malgré des replacements au centre Athenas et des tentatives d'adoptions (replacement de jeunes de la façade avant vers la façade arrière), le bilan s'avère mitigé avec un taux de réussite de l'ordre de 50 % pour les adoptions, de 75 % pour l'envol et une mortalité de 33 % (5 jeunes perdus sur les 15 issus de 8 nids). Deux raisons principales à cela : il semble que le dérangement répété ait eu raison de la persévérance des parents à nourrir leur progéniture, comme il se pourrait également que les parents n'aient pas eu la fibre adoptive. Quoiqu'il en soit, notre expérience nous conforte dans le fait que de telles interventions ne doivent être envisagées qu'en dernier

recours et qu'il faut toujours mieux privilégier le report des travaux ou mieux une anticipation de ceux-ci grâce à un diagnostic préalable.

Christophe Morin

Citadelle de Besançon

Depuis 2010, un partenariat a été initié avec la Ville de Besançon qui consiste à mettre en œuvre des mesures compensatoires dans le cadre des travaux de rénovation et des ouvrages d'art situés à l'intérieur de l'enceinte.

Cette année, c'est la seconde phase des travaux de restauration du mur d'escarpe qui a été engagée. Afin de garantir la pérennité des sites de nidification de trois espèces (choucas des tours, faucon crécerelle et harle bièvre), et à l'instar de ce qui avait été mis en œuvre au niveau du Mur d'Escarpe (phase 1), nous avons proposé la création de cavités intégrées dans la maçonnerie de l'ouvrage à raison de 2 nichoirs/cavités pour le faucon crécerelle, 2 pour le harle bièvre et 5 pour le choucas des tours. Leur implantation a été retenue en étroite collaboration avec l'entreprise Pateu et Robert, détentrice du marché. Les cavités ont été créées conformément à nos recommandations en février 2013.

Il faut également signaler que pour prendre en compte la période de nidification de ces espèces et l'Arrêté préfectoral de protection de biotope "Faucon pèlerin", les travaux ont été interrompus pour ne reprendre que le 17 juin.

Christophe Morin

Plan régional de conservation des espèces (PRCE) "oiseaux prairiaux"

L'étude et la protection des oiseaux prairiaux engagée en 2011 (PRCE) s'est poursuivie cette année à l'aide de financements de la DREAL FC, du FEDER et de l'entreprise CEMEX. Elle a permis de faire un état des lieux des espèces telles que Vanneau huppé, Courlis cendré, Pipit farlouse, Tarier des prés, Marouette ponctuée, Bécassine des marais et Râle des genêts. En dépit du fait que ce cortège d'espèces est le plus menacé à l'échelle de la région, il est difficile de rassembler plus de moyens pour le suivi et mise en œuvre de mesures de préservation.

Cette année, en plus de la Basse vallée de l'Ognon (BVO), le territoire haut-saônois (hors site Natura 2000) a été prospecté pour inventorier les couples nicheurs de Vanneau huppé, ce département étant aujourd'hui en Franche-Comté celui qui abrite le plus grand effectif en période de reproduction.

La tendance en BVO est stable pour le vanneau puisque 10 couples ont été dénombrés contre 9 en 2012. Par contre, la tendance est à la baisse pour le Courlis cendré (5 couples en 2013 contre 9 en 2012). Le constat est très alarmant puisque seules ces 2 espèces ont niché avec certitude. Les conditions climatiques particulièrement défavorables cette année (fortes pluies) n'ont permis qu'à 30% des couples de vanneau de mener à bien leur reproduction. Quant au courlis, la totalité des couples suivis ont échoué suite aux inondations. Seul point positif, la pluviométrie élevée de cette année a été favorable à l'installation de la Marouette ponctuée puisque 3 mâles chanteurs ont été dénombrés, laissant présager d'une tentative de nidification.

Pour la Haute-Saône, au total, ce sont 23 couples de Vanneau huppé qui ont été recensés comme nicheurs.

Malgré tous les efforts entrepris en terme de médiation et de contact avec les professionnels, de nombreux sites de nidification de vanneau ont eu à souffrir des travaux agricoles (destruction directe des nids) - en plus de la pluie - avant qu'on ne puisse engager des actions (protection des nids, retrait de pontes, etc.).

Christophe Morin et Thibaud Rivière

Poussin de vanneau huppé © Thibaud Rivière



Chantier de débroussaillage de l'île © Cyrielle Bannwarth

Ancienne gravière de Pagney

En application du plan de gestion de la gravière de Pagney, validé en 2011, des travaux portant sur la clôture, la création d'une barrière délimitant le parking et le creusement de mares avaient été réalisés en 2012.

Cette année le suivi ornithologique a pu mettre en évidence, entre autres, la présence remarquable de 3 cantons de Râle d'eau grâce à une météo printanière pluvieuse, le retour réjouissant (reflet d'une gestion adaptée à l'espèce) d'un couple de blongios nain, absent du site depuis 2009. Malheureusement l'annulation du chantier sur l'île à l'hiver 2012 a été préjudiciable au vanneau huppé qui n'a pu nicher sur le site, après deux années pourtant très encourageantes. D'autres études complémentaires ont été menées cette année : l'entomofaune et la flore aquatique ont ainsi été inventoriées, respectivement par le Bureau d'études "Étude en environnement" et le Conservatoire botanique national de Franche-Comté. Un intérêt écologique marqué pour les libellules est mis en évidence avec 6 espèces patrimoniales. La végétation aquatique est relativement riche, avec la présence d'une espèce protégée, la grande naiade, mais également d'une invasive, l'éloclée de Nuttall.

Un panneau de sensibilisation, richement illustré des dessins de Nick Derry, a également été installé à l'entrée du site.

Par ailleurs, des travaux de coupe des ligneux viennent d'être lancés sur l'île afin qu'elle soit à nouveau favorable à la nidification du Vanneau huppé pour le printemps prochain (le chantier de l'an passé avait dû être déprogrammé, au détriment de l'espèce). Les coupes sont réalisées par l'entreprise d'insertion Agate paysages. L'implication récente du Syndicat mixte de la moyenne et basse vallée de



Panneau de sensibilisation à Pagny © Cyrielle Bannwarth

l'Ognon (SMAMBVO) permet d'envisager le reprofilage de l'île. Ce type de travaux vise à lutter contre la colonisation grandissante du milieu par les ligneux, en garantissant une submersion partielle des terrains en hiver. Le bureau d'étude "Véodis-3D" réalise actuellement des relevés afin de connaître le modelé du plan d'eau et de ses berges, résultats qui seront à confronter à la variation des niveaux d'eau. L'objectif est d'évaluer la faisabilité de futurs travaux de terrassement et de les calibrer.

Les différentes opérations, portées par la commune de Pagny et le SMAMBVO et accompagnées techniquement par la LPO Franche-Comté, sont soutenues par le Conseil général du Jura et l'Agence de l'eau dans le cadre du contrat de rivière Ognon.

Cyrielle Bannwarth

Refuge LPO de l'Étang des Forges

Suite à la réalisation en 2011-2012 par la LPO Franche-Comté, d'un diagnostic écologique faune, flore et habitats et la rédaction d'un plan d'actions pour le site de l'étang des Forges à Belfort, la Communauté d'Agglomération Belfortaine, commanditaire de l'étude, a souhaité, pour accompagner et valoriser la mise en œuvre de ce plan d'actions, obtenir pour ce site l'agrément Refuge LPO. Une convention de partenariat de 4 ans a ainsi été signée le 27 mai 2013 avec la LPO.

Les enjeux identifiés sur le site sont liés aux ceintures d'étang et aux milieux ouverts en mosaïque (roselières, vasières, mégaphorbiaies, prairies) qui constituent un habitat privilégié pour des espèces remarquables (oiseaux, odonates, orthoptères, amphibiens, espèces végétales), aux mares permanentes et dépressions temporaires pour la reproduction des odonates et amphibiens remarquables, au maintien et au renforcement de la capacité d'accueil des oiseaux migrateurs et hivernants sur le site, à la conservation des boisements hydromorphes et des ripisylves, en orientant la gestion vers des îlots de vieillissement.

Des préconisations de gestion pour chaque secteur à enjeux identifiés ont été ainsi proposées, de même qu'en ce qui concerne les secteurs d'accueil du public où une gestion différenciée passant notamment par le maintien de bandes enherbées fauchées tardivement serait favorable à la biodiversité.

L'une des priorités était la mise en place d'une zone de quiétude à l'est de l'étang, afin de permettre la reproduction des oiseaux en toute tranquillité. Des travaux de coupe et d'éclaircissement de la végétation ont été réalisés par la CAB afin d'éviter la fermeture par les saules de zones favorables et l'aménagement de pontons de pêche au sud-est de l'étang devrait éviter un piétinement des roselières et permettre au cordon de se reconstituer par endroits. La réhabilitation de mares sera en outre réalisée prochainement. La sensibilisation des usagers s'est faite notamment par la réalisation de nouveaux panneaux de découverte sur le sentier de la roselière.

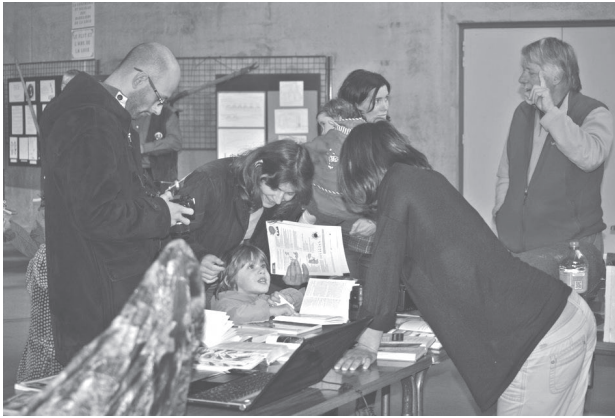
Catherine de Saint Rat

Etang des Forges et panneau de sensibilisation © Catherine de Saint Rat



infos de la LPO

du côté des groupes locaux



Stand du groupe local de Lons à la Fête de la Science à Mouchard
© Frédéric Crimmers

Groupe local de Lons-le-Saunier

Stand LPO à la Fête de la Science à Mouchard

Trois bénévoles se sont relayés tout le week-end des 12 et 13 octobre pour assurer un stand LPO à la Fête de la Science du Val d'Amour. Dans le cadre de cette grande manifestation régionale, nous pouvons, grâce au concours de l'association Défi Bois, proposer, entre autres, un atelier de construction de nichoirs à chevêche. Cette année encore, les petites chouettes prises en compte dans le programme régional de conservation, bénéficieront de cavités de substitution dans des secteurs à enjeux. Tout au long de cette fête de la science, les nombreux visiteurs ont pu découvrir la LPO, construire des nichoirs et discuter nature en famille. Un grand merci à Vanessa, Frédéric et Bernard

Festival du film nature et environnement

Ce grand événement de cinéma nature est organisé par Saint-Amour Nature Environnement. Cette année, la LPO était invitée à présenter le film d'Allain Bougrain Dubourg "Un siècle pour les oiseaux", mardi 19 novembre. Jan Siess, responsable du groupe local de Lons a animé le débat et présenté le film en présence d'un public d'une trentaine de passionnés prêts à venir en aide aux oiseaux.

Protection de la chevêche

Le travail sur la protection de la chevêche à proximité du contournement ouest de Lons-le-Saunier se poursuit. Le groupe local a tenu sa réunion annuelle vendredi 22 novembre sur ce thème. Le samedi suivant, le 23 novembre était consacré à la pose d'un nichoir chez un particulier à l'Étoile par 8 bénévoles du groupe. Malgré le froid, la bonne humeur de chacun a permis de faire de cet atelier un moment de convivialité.

D'autres installations de nichoirs favorisant le maintien de l'espèce en compensation du contournement sont encore prévues cet hiver, en particulier à Villeneuve-sous-Pymont et Montmorot.

Pose de nichoir à chevêche à Villeneuve-sous-Pymont

© Bernard Petitjean



Ces installations feront alors l'objet d'une convention, portant également sur la gestion de la parcelle, entre les particuliers, la LPO Franche-Comté et Jura Nature Environnement.

La pose de nichoirs pour créer un réseau de cavités au sein de milieux favorables et favoriser la dissémination de la chevêche entre des zones voisines de Lons qui abritent l'espèce est également envisagée avant le printemps.

Journée intergroupes régionaux sur la chevêche

Il est prévu au mois de février 2014, une rencontre régionale sur le Programme de Conservation de la Chevêche, doublée d'une envergure inter-régionale du fait de la participation envisagée de la LPO Alsace. Elle aura pour but de partager l'expérience en termes de connaissance et de conservation de la chevêche d'Athéna, notamment entre les groupes locaux, et d'envisager de nouvelles perspectives d'action, voire de suivi scientifique. Sur ce dernier point il est également envisagé la participation du laboratoire de chrono-environnement de l'Université de Franche-Comté. Le Groupe local accueillera cette rencontre, à Lons-le-Saunier ou à proximité. Des informations supplémentaires seront communiquées d'ici là.

Jan Siess et Emmanuelle Sneck

Groupe local Pays de Montbéliard

L'équipe de pilotage de notre groupe s'est réunie début octobre (François Olliet, Alain Lejeune, Joëlle Mauvaux, Christine Maury, Michel Mora, Anne-Lise Peugeot) - en nombre car il y avait aussi quelques excusés!

Opération nichoirs à hirondelles

Tests de constructions diverses par Michel et Anne-Lise pour faire face à des destructions sauvages pendant des travaux, et pour des particuliers intéressés. La production en série a été lancée par Michel. Compte-rendu pour diffusion aux autres groupes prévue.



Animation nature du Groupe local Pays de Montbéliard
© Georges Lignier



Séance de formation naturaliste © Georges Lignier

Opération tournesol

Une commande d'une tonne (agriculture raisonnée). en vue du nourrissage hivernal a permis d'abaisser le coût de revient. C'est surtout un bon galop d'essai pour une autre organisation à une échelle plus importante l'an prochain.

Animations

Une animation (stand, doc, expo photo migration) dans le cadre du Forum développement durable organisé à Pierrefontaine--les-Blamont, a été assurée, le 19 octobre, par Anne-Lise, Alain et Joëlle, Christine et Michel et moi-même.

Des actions concrètes, de proximité, où chacun peut donner un petit coup de main s'il en a la possibilité et l'envie... Suffit de se manifester !

Pour le groupe, Georges Lignier

Formation naturaliste - Groupes locaux Territoire de Belfort/Pays de Montbéliard

Une séance de travail commune aux groupes locaux de Montbéliard et Belfort, a été organisée mi-novembre. Fruit de discussions antérieures déjà, elle marque la volonté d'être plus efficace, de régénérer la motivation des formateurs, enfin de mettre en commun nos pratiques et outils entre groupes locaux...

Deux heures de discussion ont débouché sur une refonte du programme.

Objectif : reconnaître les oiseaux dans la vie quotidienne.

Déroulement:

- séance 1: un samedi matin, les oiseaux de la mangeoire en février, à Glay
- séance 2: un vendredi soir, en salle, suivie d'une séance de terrain le samedi matin début mars: cris et chants de 10 espèces

- séance 3: même principe avec les oiseaux noirs et les oiseaux d'eau mi-avril à l'étang des Forges.
- séance 4: même principe mi-mai, à Nommay.
- séance 5: un vendredi soir de mai, en salle, Obsnatu la base, à Étupes.
- séance 6: sortie de terrain finale, en juin, suivie d'un repas en commun, à Mathay.

Un projet de livret individuel est lancé.

Compte-rendu pour le groupe des formateurs, Georges

Groupe local Besançon/Montfaucon

Jour de la nuit - Vendredi 11 octobre 2013

Un conte théâtral pour redécouvrir la nuit noire à Montfaucon La Fée de la Nuit a fait cesser la pluie, ce vendredi soir 11 octobre, pour offrir un beau clair de lune et un ciel étoilé à l'événement "Le Jour de la Nuit". Annie Manchon (groupe local LPO) et Marie Chabauty de l'association Théâtre-Envie avaient imaginé, aidées des Feux Follets et de nombreux bénévoles du village, une balade poétique nocturne, sous forme d'un conte qui mettait en scène nos peurs et nos idées reçues sur la nuit.

Ce fut un merveilleux moment de magie et d'émotions qui a éveillé l'imaginaire des 60 spectateurs présents : plaisir de redécouvrir la nuit et ses mystères, oser s'écarter des lumières artificielles, et apprivoiser notre peur du noir, comme le Petit Loir du conte...

Les enfants se souviendront de l'étrange chouette perchée dans son arbre, dont la voix imitait celle d'un directeur d'école bien connu dans notre village... et des flammes crachées par les Mages du Prince des Villes.

Pour l'occasion, la commune avait éteint l'éclairage public du village. Une réflexion est en cours pour pérenniser cette extinction, qui permet de diminuer à la fois la "pollution lumineuse" et d'économiser l'énergie.

Un grand bravo à Marie Chabauty, écriture et mise en scène, aux danseurs Etienne Rochefort et Delphine Martin,

infos de la LPO

du côté des groupes locaux



Animation à l'occasion du Jour de la Nuit © Annie Manchon

au musicien Enguerrand Ecarnot Percussions et vibraphone, aux cracheurs de feux Raphaël Biguenet et Charles Cessin.

Remerciements à nos acteurs amateurs d'un soir, et tout particulièrement à Chantal Pépiot (le petit Loir et la Fée), Dominique Schick la conteuse, Dominique Pardonnet la Chouette, Jean-Yves Cretin et Isabelle Gachod les parents du petit loir, Uyen Nguyen et Jean-Pierre Gamba les Docteurs Passiflore et Luciole.

Sans oublier la vingtaine de bénévoles qui ont œuvré à nos côtés, un grand merci à vous !

Brigitte Bourguignon

Extinction partielle de l'éclairage public ?

Une réflexion à mener

Grâce à des événements comme le "Jour de la Nuit", à la mobilisation d'associations de protection de la Nature et aussi d'associations d'astronomie, on a pris conscience de ce qu'on appelle la "pollution lumineuse" : disparition de la vraie nuit noire à cause des halos lumineux autour des zones habitées, difficultés d'observation du ciel étoilé, perturbation de la faune nocturne, des insectes, des oiseaux migrateurs... voire du sommeil des habitants. En parallèle, on réalise que l'éclairage public a un coût énergétique et économique élevé pour une utilité parfois discutable.

La loi environnementale "Grenelle 1" a même intégré ce sujet : "les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet de mesures de prévention, de suppression ou de limitation."

Dans le Grand Besançon, des communes ont déjà décidé d'éteindre totalement l'éclairage public, en général de 23h à 5 heures : Gennes, Pouilley-les-Vignes, Vaux-les-prés, Torpes, etc. En général, la décision finale a été précédée d'une période de test. Les communes concernées ne constatent pas de hausse des actes de vandalisme la nuit : les voleurs aussi ont besoin de lumière ! D'ailleurs selon les analyses de la Gendarmerie, la majorité des cambriolages a lieu de jour.

Actuellement, dans le cadre du Plan Climat énergie territorial élaboré par la CAGB, un diagnostic de l'éclairage public par

un bureau d'études spécialisé est en cours sur 19 communes de l'agglomération, dont Montfaucon. Il consiste notamment à répertorier tous les points d'éclairage en fonction de leurs caractéristiques techniques et leur ancienneté : par exemple les lampadaires de type "boule" qui éclairent le ciel autant que la route sont particulièrement émetteurs de "pollution lumineuse" et énergivores pour une faible efficacité. L'éclairage public est un domaine extrêmement technique qui doit répondre à des normes très diverses, évolutives, et parfois contradictoires.

Le diagnostic sera connu en fin d'année. Il sera accompagné de propositions techniques chiffrées, pour améliorer l'efficacité de l'éclairage tout en réduisant son coût et ses impacts négatifs sur l'environnement.

Les solutions pourront sans doute être multiples et complémentaires : extinction partielle à certaines heures, modulation de l'intensité selon l'heure, extinction sur certaines zones, remplacement du matériel ancien et des types d'ampoules...

*Brigitte Bourguignon et Michel Carteron,
membres du Conseil municipal de Montfaucon*

Groupe Local du canton d'Audeux

Animations

Une semaine à Rioz (70) avec les écoles et animations le week-end :

Sur l'invitation de la médiathèque, le groupe local a participé aux animations prévues à la médiathèque dans le cadre de "voyages en automne 2013". Une exposition à la médiathèque du 23 septembre au 5 octobre comportait 5 volets: Une série de posters sur la migration des oiseaux ainsi qu'un diaporama sur les oiseaux communs de nos jardins avec quelques conseils sur le nourrissage hivernal, le tout élaboré par les bénévoles du groupe local; un diaporama de la Médiathèque situant les paysages et l'histoire des sorties nature prévues; une exposition des peintures (de jolis oiseaux !) réalisées par les enfants de l'atelier peinture du foyer rural ainsi qu'une recherche bibliographique thématique sur les oiseaux, la faune des milieux aquatiques et les arbres de nos forêts. Les écoles primaires de Rioz ont très largement participé à ces animations. Plusieurs classes ont pu participer à des ateliers "vannerie" et fabrication de mangeoires dans les locaux de l'école. Du 23 au 26 septembre, 12 classes ont assisté à une présentation de l'exposition à la médiathèque suivie de jeux sur l'identification des oiseaux communs et 7 classes sont sorties pour une découverte nature autour du Lac de la Faiencerie. Parallèlement, au cours des permanences de la médiathèque une trentaine de personnes ont découvert l'exposition et le diaporama avec les explications des bénévoles du groupe local et de la médiathèque. Les samedi 28 et dimanche 29 septembre de 14h à 18h, après une présentation de l'exposition, une sortie nature (Lac de la Faiencerie, ruisseau, moulins, étang et source captée de Rapigney) a réuni chaque fois une quinzaine de personnes. Comme l'a souligné Claude Pernin, bénévole à la Médiathèque à l'origine de cette animation, "ce fut la

bonne occasion d'un rappel historique sur ces paysages et d'un partage des connaissances naturalistes de chacun au cours d'une agréable promenade sous un ciel qui bien qu'incertain a su rester clément". Un merci tout particulier à M.T. Mourra, C. Miton, M. Faivre, A. Fonteneau, J. Nicot et M. Bouillard ainsi qu'à Claude Pernin et Marie-Ange Renaud de la Médiathèque pour l'énergie dépensée !

Eurobirdwatch

La journée s'est déroulée le dimanche 6 octobre dans des conditions d'observation peu favorables (pluie et vent). Une dizaine de passionné(e)s des environs se sont relayés de 8h à 16h pour tenir le spot au lieu-dit "le Bochet" à Placey. Une journée conviviale malgré les conditions et le petit nombre d'oiseaux observés. Une belle surprise cependant avec pas moins de 78 alouettes lulus au compteur en fin de journée !

Enquêtes

Au cours de l'année 2013, le groupe local s'est engagé sur une enquête majeure réalisée en Franche-Comté sur l'Hirondelle de fenêtre ainsi qu'en continuité d'une enquête locale menée depuis 2008 sur la Chevêche d'Athéna :

- Hirondelles de fenêtre : 13 personnes du groupe ont pris en charge 10 communes exhaustivement sur le secteur du canton d'Audeux. Ces comptages ont permis le recensement de 266 couples nicheurs (contre 225 sur les mêmes communes en 2007). Cette augmentation "artificielle" est en grande partie imputable au recensement de Marnay, qui compte 134 couples en 2013 contre 55 en 2007, mais à cette période la comptage n'avait pas été exhaustif. On note tout de même que pour 6 communes les effectifs sont en baisse, dont 2 où l'espèce a totalement disparue. À Audeux, où l'espèce bénéficie de mesures conservatoires (8 nichoirs artificiels, tous occupés), l'effectif a tout de même nettement diminué passant de 53 couples en 2007 à 32 en 2013. Pour les 3 communes restantes, les effectifs sont stables.

- Chevêche d'Athéna : 5 personnes du groupe Chevêche au sein du groupe local, ainsi que les étudiants du Groupe universitaire naturaliste (GNUFC), se sont partagé le terrain 2013, autour de la zone prospectée depuis le début de l'enquête. Ce sont ainsi 41 communes qui ont été parcourues (27 pour le groupe local et 14 pour le GNUFC), dont 13 se sont avérées occupées, totalisant 20 chanteurs. Il est à noter que le Groupe Local de Besançon/Montfaucon, partenaire de notre enquête, a réalisé la prospection sur 9 communes du premier plateau, mais sans contacter d'oiseaux chanteurs. Cela porte ainsi à 165 communes prospectées depuis 2008, avec un taux d'occupation de l'espèce de 43%. L'année 2014 verra la clôture de cette enquête, les limites "géographiques" du groupe étant atteintes.

Opération "Chevêche"

Suite à ces diverses prospections réalisées en partenariat avec le groupe local de Besançon et le GNUFC, des nichoirs ont été posés, en complémentarité des vergers plantés en 2011 ("projet Biodiversité des vergers hautes-tiges"), dans plusieurs communes du secteur ce qui porte à 19 le nombre total de nichoirs installés à ce jour. Un suivi partiel a démarré



Stand du groupe local d'Audeux à Foire aux saveurs comtoises

© Daniel Gillet

cet été, ainsi qu'un nettoyage qui se poursuit actuellement. On a pour l'instant dénombré 3 nichoirs occupés avec nichée possible ou probable, plus trois autres qui ont été visités par la chevêche sans compter les quelques-uns qui ont vu s'installer des mésanges, des moineaux ou autres passereaux.

Par ailleurs, le groupe local participe à l'organisation d'une rencontre régionale sur le thème de la Chevêche et prévoit bien entendu de poursuivre l'œuvre de conservation engagée depuis quelques années sur le secteur. L'intérêt que nous portons à l'espèce nous a en outre conduits à participer à l'opération "Biodiversité haies" pilotée par FNE Franche-Comté, en partenariat avec plusieurs associations dont la LPO, sur la trentaine de communes des deux communautés "du Val d'Ognon" coté Haute-Saône et "des Rives de l'Ognon" coté Doubs. Sont prévues des plantations de haies et l'installation de 30 nichoirs à passereaux et 13 nichoirs à chevêche.

Stands LPO

Pour la 5^e année, présence du groupe local à la Foire aux Saveurs d'Automne à Pouilley-Français le 5 octobre.

Une nouveauté : le dimanche 13 octobre, invitation de la Maison de la Nature de Brussey pour la fête d'automne, cette année sur le thème de la biodiversité cultivée. Cette fête a lieu tous les 2 ans, le 2^e dimanche d'octobre, et réunit plus d'un millier de visiteurs. Excellents contacts avec 2 adhésions aux refuges ; les jeux ont bien fonctionné tant avec les enfants qu'avec les adultes.

Le "jardin à la Faulx" situé à Dole (39) est un jardin privé conçu sur le modèle anglais, fondé par Gisèle et Gérard Bésana en 1984, repris depuis un an par J.S. Duvernoy, classé "Jardin remarquable" et ouvert au public. Les 19 et 20 octobre derniers ont eu lieu les "portes ouvertes" et l'équipe "refuges" du groupe local y était présente sur un stand pour représenter la LPO. La biodiversité y est à son comble et dans un tel espace l'oiseau est roi. Les bénévoles n'ont pu cacher leur émerveillement devant le déploiement de teintes automnales, véritable spectacle végétal : 1200 variétés se partageant les 85 ares de terrain. Visite à recommander.

Pour le groupe local, Daniel Gillet



© Conseil général du Territoire de Belfort



Au nord de Belfort, au pied des premiers contreforts des Vosges, se trouve le plus grand lac du Territoire de Belfort, le Malsaucy, propriété du Conseil général du Territoire de Belfort et Refuge LPO. Avec les nombreux étangs qui l'entourent, il forme un vaste ensemble lacustre qui offre une mosaïque de milieux aquatiques, forestiers, prairiaux, mais aussi des espaces aménagés et agricoles.

Le Malsaucy, et son presque jumeau, la Véronne, ont été tous deux créés au XVI^e siècle à des fins piscicoles. Ils ont plus tard contribué au fonctionnement des moteurs hydrauliques des premières industries sidérurgiques de Belfort. Aujourd'hui, ils ont essentiellement une fonction de loisirs et de sensibilisation à l'environnement et sont aménagés et équipés dans ce but par le Conseil général du Territoire de Belfort qui en est le propriétaire.

Avec 190 espèces d'oiseaux observées au Malsaucy-même ou à proximité, le site offre une biodiversité exceptionnelle à l'échelle du département, et présente en outre des paysages remarquables, qui justifient l'attraction qu'il exerce sur les naturalistes et les nombreux promeneurs. La presqu'île entre Malsaucy et Véronne concentre les équipements : Maison départementale de l'environnement, plage et base nautique, aires de jeux... attirent un vaste public familial et une foule parfois dense qui culmine lors du festival des Eurockéennes, début juillet. Le site peut être parcouru à pied ou à bicyclette et une boucle complète (tour de la Véronne) est équipée pour les personnes à mobilité réduite. Enfin, il est possible de se restaurer sur place (Auberge du lac, buvette de la plage en été).

1) le barrage de l'étang du Malsaucy - Le barrage est parcouru par un chemin piétonnier d'où l'on découvre toute l'étendue de l'étang avec les Vosges à l'arrière-plan. En fonction des saisons et du niveau d'eau, nombreuses espèces, essentiellement anatidés, laridés, ardéidés, et les omniprésents Grèbes huppés.

2) la maison départementale de l'environnement, la presqu'île et les abords des deux étangs - Les expositions de la MDE méritent toujours qu'on s'y arrête. Les environs sont d'un intérêt ornithologique variable selon les saisons et la fréquentation, mais offrent toujours de beaux points de vue sur les deux étangs, notamment depuis une plate-forme côté Malsaucy qui permet de découvrir toute la profondeur de la corne Ouest.

3) l'observatoire de faune dans la corne Nord du Malsaucy - Cet observatoire non accessible aux personnes à mobilité réduite offre une belle vue dominante sur le nord de l'étang et sa roselière. Un grand nombre d'espèces y sont visibles, selon la saison et le niveau d'eau. Cygne tuberculé, goéland leucophaée et grèbe huppé nichent au pied de l'observatoire. La zone forestière qui l'entoure recèle grosbecs, pics, les deux grimpeaux, grives et fringilles.

4) la mosaïque de prés et d'eau aux étangs de la Ville - Prés, étangs, haies vives, bosquets... permettent à la pie-grièche écorcheur et au grèbe huppé de nicher tout près l'un de l'autre. Bruants jaunes, moineaux friquets, fauvettes grisettes et babillardes...

5) la zone humide de la Véronne - Un ponton permet de s'aventurer parmi roseaux et aulnes, et de découvrir la face cachée de l'étang de la Véronne : une zone humide à la végétation dense où l'on trouvera fauvettes et fringilles et parfois, un râle.

6) les abords de l'étang Ludwig - Cet étang est une propriété privée et on ne peut y observer que depuis l'extérieur de la clôture. La visibilité est cependant correcte. Un plan d'eau surtout intéressant pour les anatidés.

7) les abords de l'étang de la Courbe Chaussée et sa zone humide - Cet étang privé est facilement observable depuis le chemin public qui le longe. On notera la petite zone humide à l'amont, avec ses touradons. Grèbes et ardéidés sont facilement visibles ; quelques limicoles lors des vidanges partielles.

8) le barrage de la Véronne - On dispose depuis cet endroit d'une vue sur le magnifique panorama offert par l'étang dominé par le massif du Ballon d'Alsace. Anatidés, grèbes, quelques laridés.

Jean-François Azens

Accès :

- en train, par la gare de Bas-Evette, située à moins de cent mètres de la rive Sud du Malsaucy ;
- à bicyclette, depuis Belfort, par une piste cyclable essentiellement en site propre ; des vélos en libre-service sont disponibles dans de nombreuses stations en ville ;
- en autobus (un à deux bus par heure en moyenne).



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

LPO Info Franche-Comté, bulletin édité par la Ligue pour la Protection des Oiseaux Franche-Comté - Association loi 1901 agréée au titre de la loi du 10 juillet 1976 concernant la Protection de la Nature pour les 4 départements de Franche-Comté
Maison de l'environnement de Franche-Comté - 7 rue Voirin - 25000 Besançon - Tel. : 03 81 50 43 10 - Fax : 03 81 61 66 21
franche-comte@lpo.fr - <http://franche-comte.lpo.fr> - La DREAL Franche-Comté, l'Union européenne, la Région Franche-Comté et les Conseils généraux du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort sont les principaux financeurs de la LPO Franche-Comté - Directeur de publication : Frédéric Maillot - Rédacteur en chef : Jean-Christophe Weidmann
Coordination et mise en page : Guillaume Petitjean - Diffusion : Filipa De Oliveira, Jacqueline Nicot et al. - Imprimé sur papier recyclé par l'Imprimerie Mourier Lons-le-Saunier - Dépôt légal avril 2013 ISSN 1955-6632 © LPO Franche-Comté 2013
La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

